



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres langues

Demande n° S3MA150009056

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Créteil, Centre La Pyramide.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Langues étrangères appliquées*, qui a accueilli sur la période 2009-2103 une moyenne de 130 étudiants en M1 et 140 étudiants en M2, est une formation classique dans ce domaine associant des compétences élevées dans deux ou trois langues étrangères à des compétences professionnelles dans des matières dites d'application : marketing, finances internationales, management, gestion des ressources humaines, ou encore comptabilité. Elle vise à former aux métiers du management international au niveau cadre supérieur. Cette mention ne comprend qu'une spécialité portant un intitulé différent, *Management international trilingue*, qui se décline elle-même en trois parcours indexés sur les aires linguistiques et culturelles étudiées : *aires anglophone, germanophone/est-européenne et hispanophone*. Il s'agit clairement d'une mention à caractère professionnel aspirant à une intégration immédiate des diplômés dans le monde du travail.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont globalement satisfaisants avec un cœur de cible situé dans le management international sous ses formes les plus diverses, justifiant du même coup la grande variété des champs de compétences proposés comme terrains d'application pour les langues retenues. Les modalités de mises en œuvre de cet objectif sont toutefois plus difficiles à saisir : à un M1 commun succède en effet un M2 reposant sur trois parcours correspondant à trois zones linguistiques et culturelles (aire anglophone, aire germanophone/est-européenne et aire hispanophone) laissant ainsi entendre que l'une des langues de la combinaison de M1 devient « dominante ». Le sens de cette spécialisation aréale n'apparaît d'ailleurs pas clairement dans l'organisation du M2 en unités d'enseignement. Le dossier fait état d'une entrée sélective en M1, mais les conditions ne sont que très peu explicitées. Deux stages sont obligatoires : le premier de 12 semaines en M1, le second de 24 semaines en M2 avec une gradation équivalente du nombre de crédits alloués (10, puis 20). La dimension professionnelle est d'ailleurs l'un des points forts de ce master avec des formes classiques (projets tutorés, stages), mais aussi plus innovantes comme la mise en place d'un jeu de rôle d'entreprise.

La mention est relativement bien positionnée par rapport aux milieux socioprofessionnels, que ce soit à travers les formes de préprofessionnalisation mentionnées ci-dessus, une collaboration avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) ou encore la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Il est toutefois regrettable que la formation en alternance ne soit pas encore mise en place. L'adossement à la recherche est, lui, bien plus faible, voire inexistant hormis l'affiliation statutaire des enseignants-chercheurs à l'EA 3958 Institut des mondes anglophone, germanique et roman (IMAGER). On peut aussi regretter que les étudiants du master ne profitent pas plus directement et explicitement de cet environnement, et ce d'autant plus que cette équipe semble abriter un axe spécifique « FreeLEA ». Le dossier fait état de plusieurs partenariats internationaux, entre autres sous la forme d'accords Erasmus, profitant tant aux échanges d'étudiants que d'enseignants, mais sans en préciser le fonctionnement concret.

La mention est présentée comme étant la seule de ce type dans le département du Val-de-Marne. Elle doit toutefois souffrir de la concurrence de formations proches en Ile-de-France, même si les effectifs sont assez hauts (200 étudiants) avec une forte présence d'étudiants étrangers (50 % sur la promotion 2010). Le taux de réussite n'est fourni que pour une seule promotion de M2 (66 % en 2010), mais il ne permet pas de tirer la moindre conclusion. Il en va de même pour l'analyse du devenir des diplômés : les chiffres sont fournis pour la même année 2010 avec un taux d'emploi de 88 % sur deux ans, avec toutefois un niveau d'emploi qui semble en dessous d'une sortie à bac + 5. La question d'éventuelles sorties en thèse, par exemple dans le cadre du dispositif de Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre), n'est même pas évoquée. Par delà ces réserves, la mention semble poursuivre des objectifs réalistes, en adéquation avec une demande professionnelle locale.

Le pilotage de la mention, tel qu'il ressort du dossier déposé, apparaît comme insuffisant. La composition exacte de l'équipe pédagogique n'est pas fournie, de sorte qu'il est impossible d'évaluer sa pertinence disciplinaire et la part des professionnels, dont le dossier dit qu'elle est importante. Les modalités de suivi des étudiants ne sont pas non plus exposées et aucun conseil de perfectionnement ne semble avoir été mis en place ni être prévu. De même, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas du tout institutionnalisée : elle repose sur des questionnaires et des entretiens ad hoc. La procédure d'auto-évaluation a été bien préparée au niveau de l'établissement, tant dans le temps qu'au niveau qualitatif. La fiche fournie - qui constitue en fait l'unique pièce du dossier évalué - est toutefois renseignée avec plus ou moins de lacunes. Les fiches RNCP et les annexes au diplôme sont juste convenables.

- Points forts :

- Bonne couverture du champ traditionnel des langues étrangères appliquées.
- Réel ancrage professionnel.
- Attractivité réelle et bonne insertion des diplômés dans un environnement difficile.

- Points faibles :

- Pilotage inexistant au vu du dossier.
- Complexité de l'année de M2 avec trois parcours qui ne présentent finalement qu'un intérêt limité.
- Faiblesse de l'adossement à la recherche.
- Dimension internationale relativement peu institutionnalisée (formes traditionnelles d'échanges étudiants).



- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier étant silencieux sur les questions de pilotage, ce point devrait être précisé de toute urgence pour l'affichage public. Il conviendrait par ailleurs de repenser l'architecture de la maquette pour, par exemple, faire de l'idée intéressante de spécialisations aréales des spécialités à part entière, idéalement sur les deux années avec des volumes horaires justifiant ces spécialisations. L'adossement à la recherche reste très limité, malgré quelques efforts suite à l'expertise précédente : l'ouverture vers des thèses Cifre pourrait être une piste intéressante. Il serait enfin souhaitable de renforcer, au niveau institutionnel, la dimension internationale.



Evaluation par spécialité

Management international trilingue

La spécialité *Management international trilingue* étant la seule spécialité de la mention *Langues étrangères appliquées*, l'évaluation ci-dessus de la mention vaut pour la spécialité.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Master.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Master ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education, travail et formation
- Histoire
- Langues étrangères appliquées
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mentions :

- Biologie-bioressources
- Mathématiques

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions:

- Banque et marché financier
- Comptabilité, contrôle, audit
- Droit des affaires
- Droit international et européen
- Expertise économique
- Finance
- Management et santé
- Marketing et vente

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc BITTINGER

